

Facture type

Eléments relatifs au prix du mètre cube d'eau distribué au 1^{er} janvier de l'année de présentation du rapport soit au 01.01.2022 (décret 95-635 du 06.05.1995).

Base INSEE d'une facture de 120 m³, soit la consommation d'une famille de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants) –
Tarifs et montants en euros

Secteur de Bassanne, du Dropt et de Mongauzy

Tarif applicable sur les 31 communes du Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne

Distribution de l'eau	Volume	Prix au 01/01/21	Prix au 01/01/22	Montant au 01/01/21	Montant au 01/01/22	Évolution
Part du délégataire (Veolia)				97,56	102,85	
Abonnement annuel		48,68	50,08	48,68	50,08	+ 2,88 %
Consommation	100	0,3293	0,3522	32,93	35,22	+ 7,96 %
	20	0,7974	0,8773	15,95	17,55	
Part syndicale				115,84	115,84	
Abonnement annuel		37	37	37	37	0 %
Consommation	120	0,6570	0,6570	78,84	78,84	0 %
Organismes publics						
Redevance lutte contre la pollution de l'eau (Agence de l'Eau)	120	0,33	0,33	39,60	39,60	0 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0,0924	0,1130	11,09	13,56	+ 22,27 %
Prix H.T. pour 120 m ³				264,09	271,85	+ 2,94 %
TVA à 5,5 %				14,52	14,95	
Prix T.T.C. pour 120 m³				278,61	286,80	+ 2,94 %
Prix T.T.C. pour 1 m³				2,32	2,39	